

COMMUNE DE JUSSAC

délibération :
D_2023_5_12

Nombre de conseillers en
exercice : 19

Présents : 12

Votants : 16

**Objet : Décision
modificative n°1 Budget
Ferme Equestre 2023**

SEANCE DU 07 DECEMBRE 2023

L' an deux mille vingt trois, le jeudi 07 décembre à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil Municipal - Mairie, sous la présidence de Monsieur RODIER Jean-François, Le Maire.

Date de convocation du : 01 Décembre 2023

Présents : Monsieur ARNAL André, Madame BASTIEN Joëlle, Madame CLUSE Nathalie, Madame COLOMB Yvette, Madame FOUSSAT Françoise, Madame GANE Cécile, Monsieur LACROIX Michel, Madame LINARD Danielle, Madame MALHERBES Caroline, Madame PRADEL Céline, Monsieur RODIER Jean-François, Monsieur ROUX Hervé

Pouvoirs :

Monsieur GRAFFOILLERE Pierrick a donné pouvoir à Monsieur RODIER Jean-François

Monsieur SCIORETO Cyrille a donné pouvoir à Madame CLUSE Nathalie

Monsieur VIOLLE Willy a donné pouvoir à Monsieur LACROIX Michel

Madame DELHOSTAL Anne a donné pouvoir à Madame PRADEL Céline

Absent(s) : Monsieur ROFFY Jacques

Excusé(s) : Monsieur ANDRE Jean-Luc, Monsieur GRAFFOILLERE Pierrick, Monsieur SCIORETO Cyrille, Monsieur VIOLLE Willy, Madame DELHOSTAL Anne, Monsieur PRIVAT Jean

Secrétaire de Séance : Madame Nathalie CLUSE

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal :

- DECIDE de modifier le budget primitif FERME EQUESTRE 2023 ainsi qu'il suit :

COMPTES DEPENSES

Sens	Section	Chap	Art	Op	Objet	Montant
D	F	011	6161		Primes d'assurances/multirisques	+ 0.88
D	I	001	001	OPFI	Déficit d'investissement reporté	+ 0.87
					TOTAL	1.75€

COMPTES RECETTES

Sens	Section	Chap	Art	Op	Objet	Montant
R	F	002	002		Excédent d'exploitation reporté	+ 0.88
R	I	10	1068	OPFI	Autres réserves	+ 0.87
					TOTAL	1.75€

Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jean-François RODIER

